



BREVET PROFESSIONNEL DE LA JEUNESSE DE L'EDUCATION POPULAIRE ET DU SPORT option « Loisirs tous publics », spécialité « animateur » (BP JEPS LTP)

VERS QUELS MÉTIERS ?

- Animateur
- Directeur d'accueil collectif pour mineur

PRÉ-REQUIS, CONDITIONS D'ACCÈS

- Être âgé de 18 ans
- Dossier de candidature
- Avoir une expérience de 200 heures dans l'animation
- Être reçu aux tests d'exigences préalables ou être en emploi ou avoir signé un contrat d'apprentissage ou de professionnalisation
- Être présent à l'entretien de positionnement

EXAMEN

- Modalités : 3 épreuves : UC1/UC2, UC4, UC3
- N°RNCP : 28557
- Certificateur : Ministère des sports, des jeux olympiques et jeux paralympiques
- Date d'enregistrement : 27/04/2016

POURSUITES D'ÉTUDES

- Concours de la fonction publique
- DEJES
- Intervenant en animation

TARIFS

- Frais pédagogiques et frais liés à la vie résidentielle (hébergement, restauration...) nous consulter.
- Pour les adultes : possibilité de prise en charge des frais de formation par l'OPCO, Pôle emploi et/ou l'entreprise. Pour plus de détails nous consulter



ACCESSIBILITÉ/ HANDICAP

- Bâtiments aux normes d'accessibilités aux personnes à mobilité réduite. Accessibilité à la formation : nous consulter pour étudier avec notre référent handicap la faisabilité selon la situation de handicap.

MODALITES DE FORMATION

Présentiel

MFR

CULTIVONS LES RÉUSSITES

www.mfr-occitanie.fr

(1) Détails et mise à jour sur notre site internet

ORGANISATION PÉDAGOGIQUE

sur
1 an

DURÉE

- Rentrée en septembre/octobre
- 21 semaines en centre de formation
- 30 semaines en entreprise dont 18 jours en direction d'ACM
- 644 heures de formation

RYTHME D'ALTERNANCE

- 1 semaine à la MFR
- 1 semaine en entreprise
- Disponible l'été pour les structures et pendant les vacances scolaires et certains mercredis

STATUTS

- Contrat d'apprentissage (Prise en charge par les OPCO d'une partie des frais d'hébergement et de restauration)
- Contrat de professionnalisation
- Autres (ex : formation pour adultes...)

NIVEAU

- Diplôme de niveau 4

LA FORMATION EN ENTREPRISE

TYPE D'ENTREPRISE D'ACCUEIL

- ACM
- EHPAD
- Structures médico-sociales
- MJC
- Clubs sportifs
- Associations

ACTIVITÉS RÉALISABLES PAR L'APPRENANT EN ENTREPRISE

- Animations
- Projet d'animation
- Gestion de séjour
- Direction ACM

LA FORMATION EN MFR

Etablissement privé, associatif, en contrat avec l'Etat

OBJECTIFS ET CONTENUS DE LA FORMATION

COMPÉTENCES PROFESSIONNELLES :

- Encadrer tout public dans tout lieu et toute structure dans le cadre de projet de cette dernière et organiser les différents temps de vie
- Mettre en œuvre un projet d'animation s'inscrivant dans le projet de la structure
- Conduire une action d'animation dans le champ du « Loisirs tous publics » et de direction d'ACM
- Mobiliser les démarches d'éducation populaire pour mettre en œuvre des activités d'animation : activités scientifiques et techniques, culturelles, d'expression et activités physiques de loisirs.

ENSEIGNEMENT PROFESSIONNEL :

4 unités capitalisables :

- 2 UC Tronc commun

• UC1 Encadrer tout public dans tout lieu et dans toute structure 168h

• UC2 Mettre en œuvre un projet d'animation : 136 h

- 2 UC spécifiques du BP JEPS LTP

• UC3 Conduire une action d'animation dans le champ du LTP et de direction d'ACM : 136h

• UC4 Mobiliser les démarches d'éducation populaire pour mettre en œuvre des activités d'animation dans le champ du LPT : 200 h

Les +

- Mises en situations professionnelles
- Visites de structures
- Sorties pédagogiques
- Accompagnement personnalisé

SITE DE FORMATION

MFR DE MOISSAC
Route de la mégère
82200 MOISSAC
05 63 04 60 30
mfr.moissac@mfr.asso.fr

www.mfrmoissac.fr

